



# **G6 : les Présidents des six Départements du Centre-Val de Loire alertent le Premier Ministre et l'Agence Régionale de Santé**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
CHÂTEAURoux, LE 5 MAI 2025

Dans un contexte national marqué par des tensions budgétaires croissantes, les Présidents des six Départements de la région Centre-Val de Loire se réunissent ce 5 mai dans l'Indre afin de partager leurs analyses, positions et revendications communes sur plusieurs enjeux majeurs : finances publiques, solidarité, autonomie des collectivités, et réponses à la vulnérabilité. Les 6 Présidents ont eu le plaisir d'accueillir Nicolas Lacroix, Président du Conseil départemental de la Haute-Marne et Président du groupe DCI au sein de Départements de France.

## **1. Alerte au Premier ministre : pour un rééquilibrage urgent des finances départementales**

Dans un courrier adressé au Premier ministre, les six Présidents rappellent l'urgence d'une réforme structurelle du financement des politiques sociales.

Contexte :

- Les Départements assurent des missions essentielles sans levier fiscal propre.
- Ils demandent l'arrêt des transferts de charges non compensés (RSA, PCH, APA...).
- Plusieurs réformes récentes ont aggravé les fragilités financières locales.

**Les Présidents réclament un pacte financier équitable entre l'État et les Départements. Aucun des Départements de la région ne financera l'augmentation de 1,7% du RSA.**

## **2. Handicap : mieux accueillir les enfants le week-end et pendant les vacances**

Dans le cadre de la stratégie nationale "Aidants" et de l'enveloppe "50 000 solutions", les Départements regrettent l'absence de vision opérationnelle claire dans la région Centre-Val de Loire.

- Les besoins d'accueil temporaire le week-end et pendant les vacances sont avérés.
- Manque de lisibilité sur les actions, les moyens alloués et le calendrier de déploiement.

**Les Présidents demandent à l'Agence Régionale de Santé une clarification rapide et un accompagnement renforcé pour une réponse équitable à destination des familles concernées.**

### 3. Soutien aux EHPAD : alerte sur une décision inapplicable et dangereuse

Les Présidents des six Départements de la région Centre-Val de Loire expriment leur totale opposition à la décision de l'ARS visant à limiter, voire interdire, la prise en charge des dépenses de personnel non qualifié (« faisant fonction ») sur la section soins des EHPAD.

Les points de blocage majeurs :

- Règle inapplicable dans le contexte actuel de pénurie massive d'aides-soignants.
- Risque de dégradation grave de la qualité des soins si les EHPAD ne peuvent pas recruter de personnel faute de personnel qualifié disponible.
- Incohérence entre les exigences réglementaires et la réalité du terrain (postes vacants, formations longues, faible attractivité).
- Critères flous et restrictifs imposés par l'ARS (plafond à 15 %, limitation à certaines zones) qui excluent la majorité des besoins réels.

Conséquences redoutées :

- Dégradation de la prise en charge des résidents (non-réalisation des soins de base).
- Risque de fermeture de certains établissements pour défaut de personnel.
- Report injuste sur le tarif hébergement, menaçant l'équilibre économique des EHPAD publics.

**Appel des Présidents : ils demandent à l'ARS de reconsidérer d'urgence sa position, dans l'intérêt des résidents, des établissements, et d'un partenariat de confiance entre l'État et les Départements.**

### 4. Tendance budgétaire 2026 : un cap incertain, un besoin de clarté pour les Départements

Les perspectives 2026 sont dominées par l'exigence de réduction du déficit public (encore supérieur à 5 % du PIB) et de la dette (plus de 110 % du PIB).

Constats :

- Les administrations publiques locales ont des comptes à l'équilibre, mais subissent la rigueur imposée par l'État.
- Aucun signal n'est donné sur les marges de manœuvre d'investissement ou de compensation à venir.

**Les Départements appellent à une trajectoire budgétaire claire, soutenable et équilibrée, qui leur permette de poursuivre leurs missions essentielles de proximité, au service de la population.**

---

**SERVICE  
PRESSE**

Paul GARY -  
Attaché de presse  
pgary@indre.fr -  
presse@indre.fr  
02 54 08 36 81 - 06  
80 59 64 92





•